



attac

Le Courriel d'information

n°313 – Mardi 12 mars 2002.

MAIN DANS LE SAC D'EMBROUILLES

Dans ce numéro

1. L'Argentine expliquée aux enfants

Moi, je possède 10 billes vertes. Je les prête au petit José, un gamin de mon quartier qui habite une grande maison disposant d'un endroit où l'on peut laisser nos billes afin de ne pas les perdre. La maman du petit José décide que nous, les enfants, nous ne pouvons pas jouer avec des billes vertes, et elle me les remplace par des billes marron.

2. Dette, pétrole et guerre (l'exemple du Congo-Brazza)

Tout se mêle à la fin, en une partouze financière entre corrupteurs et corrompus, décideurs politiques et économiques, voire militaires, français et congolais. Un député gaulliste, informateur de deux journalistes du Canard enchaîné, leur expliquait que les fausses factures du RPR parisien (des milliards de francs (3)) font de fréquents détours par le Congo. L'auteur présumé de certains de ces documents de complaisance, l'entrepreneur Francis Poullain, s'y rendait volontiers en compagnie de Philippe Jehanne (4), bras droit de Michel Roussin à la Coopération (5).

3. La Société Générale et la finance sans contrôle

L'affaire judiciaire dite du Sentier, et surtout ses prolongements financiers, aura au moins servi à donner un éclairage particulier sur les dysfonctionnements du secteur bancaire en matière de lutte anti-blanchiment. Rappelons que dans cette affaire plusieurs responsables de banques françaises dont la Société Marseillaise de Crédit, la BRED Banque Populaire et plus récemment la Société Générale, ont été mis en examen pour "délit de blanchiment aggravé", fait sans précédent et qui jette un véritable pavé dans la mare qu'on croyait limpide du milieu bancaire respectable.

4. Le contrat de protection de la pétrole-igarchie de Bush

Avec la puanteur d'Enron qui devient plus âcre chaque jour, vous penseriez que la dernière chose que le président Bush désirerait serait d'être pris en train de lécher les bottes d'un autre géant de l'énergie aux poches pleines. Eh bien, vous avez tort.

5. Le Forum Social Mondial : le mouvement antimondialisation atteint sa majorité

Troisième et dernière analyse africaine du dernier Forum social mondial. Il est donc naturel que l'évolution actuelle du mouvement de l'étape de la protestation à celle de la maturité apparaisse dans le Sud. Et dans quel meilleur endroit cela pourrait-il être qu'à Porto Alegre ?

6. Vous avez rendez-vous avec ATTAC

L'Argentine expliquée aux enfants

Par Grego

Traduction : Delphine de la Encina, traductrice bénévole, coordinatrad@attac.org

Moi, je possède 10 billes vertes. Je les prête au petit José, un gamin de mon quartier qui habite une grande maison disposant d'un endroit où l'on peut laisser nos billes afin de ne pas les perdre. La maman du petit José décide que nous, les enfants, nous ne pouvons pas jouer avec des billes vertes, et elle me les remplace par des billes marron. En fonction du taux de change, elle me donne 14 billes marron. Mais ma maman à moi me dit que pour pouvoir jouer avec les enfants d'un autre quartier, il me faut

des billes vertes. Du coup, nous nous rendons tous deux à l'épicerie du coin pour échanger les billes marron.

L'épicier me dit que, selon son taux de change, il ne me donnera que 7 billes vertes.

Nous retournons donc voir le petit José (toujours avec maman, car il semblerait que tout seul, je me fasse un peu prendre pour un imbécile..). Je demande à sa mère qu'elle arrête de se payer ma tête et qu'elle me rende mes billes vertes. Elle me répond qu'elle ne peut pas car elle les a prêtées à d'autres gamins du quartier. Ces gamins se retrouvent donc avec mes 10 billes vertes en leur possession, mais la grand-mère du petit José, qui est très gentille et



attac

a beaucoup d'affection pour tous les enfants du quartier, en particulier pour les plus pauvres, exige que les gamins me rendent le même nombre de billes marron. Ils me donnent donc 10 billes marron.

Mais les gamins, de petits malins, se rendent ensuite à l'épicerie et vendent MES 10 billes vertes, en échange desquelles ils reçoivent 17 billes marron. Ils en donnent 10 à la mère du petit José, et vont exhiber les 7 billes qu'ils ont gagnées aux filles du quartier.

Et moi, tout triste, je retourne avec maman chez l'épicière, puis rentre à la maison avec 7 billes vertes, en pleurant tout le long du chemin à cause des 3 billes que j'ai perdues en laissant la mère du petit José s'en occuper.

L'épicière, peinarde, reçoit 10 billes vertes et 14 marron, en rend 17 marron et 7 vertes. Au total, il perd 3 billes marron et en gagne 3 vertes.

Mes doutes sont les suivants :

- Que vient faire dans l'histoire la mère du petit José, et encore plus sa grand-mère, puisque moi, c'est au petit José que j'avais prêté mes billes ?
- Si les gamins ont donné 10 billes marron à la mère du petit José et qu'elle m'en a donné 14, d'où est-ce que peuvent bien sortir les 4 billes qui manquent?
- Il me semblerait que se soit la grand-mère qui les lui ait fournies, mais elle, d'où est-ce qu'elle sort le pognon pour les acheter, ces 4 billes ?
- Les gamins du quartier gagnent 7 billes marron sans lever le petit doigt.
- Grâce à son taux de change, l'épicière se retrouve avec 3 billes vertes au lieu de 3 billes marron. Ce serait donc un alchimiste ?
- Moi, je perds 3 billes vertes.
- La maman du petit José perd 4 billes marron à moins que se ne soit la grand-mère ?

Quelques mois plus tard, la grand-mère invente un impôt destiné à compenser la perte des 4 billes marron, et grâce auquel elle pourra rembourser l'argent qu'elle a dû emprunter à la mère du petit José, mais, étant sa fille, celle-ci refuse que sa propre mère lui rende de l'argent. Plus tard, j'apprends qu'en fait, la mère du petit José couchait avec l'épicière.

Conclusion : dans l'histoire, tout le monde y gagne, sauf moi.

Grego.

Première parution [Correo Informativo informativo@attac.org](mailto:Correo_Informativo_informativo@attac.org)

IMPORTANT : si vous désirez obtenir plus de renseignements sur la crise en Argentine, vous trouverez de nombreuses informations sur notre site www.attac.org/argentina

Dettes, pétrole et guerre (l'exemple du Congo-Brazza)

Le texte qui suit, extrait de l'ouvrage L'Envers de la dette (1), montre comment le brassage continu de l'or noir et de " l'argent noir ", du pétrole offshore (au large) et des capitaux offshore (dans les paradis fiscaux), des spéculations inavouables sur le pétrole, la dette et les fournitures de guerre dessine un paysage où criminalités économique et politique entrent en synergie. Il témoigne qu'un certain nombre des acteurs, les plus conscients, participent à un " groupe criminel organisé ", au sens où le définit la future Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme.

Par François-Xavier Verschave

" La France des "décideurs" est et reste indissociable de TotalFinaElf. Visé lui aussi par les enquêtes des magistrats financiers Joly et Vichnievsky alors qu'il était encore président du Congo, Pascal Lissouba se serait rebiffé : " Si je suis impliqué officiellement, je ferai des révélations fracassantes qui ne manqueront pas d'avoir de graves répercussions intérieures françaises. 240" Dans l'affaire du "prêt" de 150 millions de dollars échafaudé en 1993 par la société luxembourgeoise LMC (2), garanti par Elf-Congo et très largement évaporé, le dossier conduit entre autres au financement de campagnes électorales françaises. À notre connaissance, l'État congolais non plus n'a pas porté plainte dans ce dossier précis. Il s'agit pourtant de la période Lissouba.

Son ministre des Finances, Mougounga Nguila, est considéré par les connaisseurs comme le principal bénéficiaire, sur cette période, de l'égarement d'une partie de l'argent du pétrole et de la dette – avec la maîtresse femme de la présidence, Claudine Munari, et le ministre des Hydrocarbures, Benoît Koukébéné. Trois banquiers consultés séparément par un



attac

spécialiste sont arrivés à la même estimation du magot : de l'ordre de 400 millions de dollars (3 milliards de francs). Ce genre d'évaluation n'a évidemment aucune valeur probante. Mais on observera quand même que, après le putsch de Sassou, le Président et le Premier ministre du Congo, Pascal Lissouba et Bernard Kolelas, ont été interdits de séjour en France, tandis que Mougounga Nguila et Claudine Munari y évoluaient à l'aise. Le premier a des bureaux près de l'Étoile. La seconde a rallié le nouveau régime.

Avant la présidentielle française de 1995, un ami du ministre Mougounga " a présenté une créance bancaire de 7 milliards de francs CFA [70 millions de francs] ", relate Olivier Vallée [Pouvoirs et politiques en Afrique, Desclée de Brouwer, 1999, p. 178-179]. " Le règlement de cette créance, présentée vaguement comme destinée à des créanciers ordinaires du Trésor, aurait été affecté partiellement aux frais de campagne d'un candidat aux présidentielles françaises... "

En 1989 déjà, le Conseil des investisseurs français en Afrique noire (CIAN) faisait pression pour de nouveaux concours de la France : 250 millions de francs de prêts et 150 millions de francs de dons. Il faisait état de 600 millions de francs d'impayés congolais envers les membres de leur club. Autrement dit, ceux qui avaient bénéficié de contrats le plus souvent largement surévalués et commissionnés s'apprêtaient à se faire rembourser les deux tiers de leurs créances par les contribuables français, tout en accroissant de 250 millions la dette du Congo. À Paris, les décideurs politiques de ce genre de bonne action savent qu'ils n'ont pas affaire à des ingrats.

À Brazzaville aussi il fallait arroser pour accélérer le pillage des biens publics. L'un des proches de Pierre Otto Mbongo a expliqué à la Conférence nationale souveraine " le système de répartition des commissions versées par des entreprises étrangères lors de rachat d'entreprises d'État congolaises..." ("Congo : grand pardon et caisses vides ", in Lettre du Continent du 29.08.1991)

Tout se mêle à la fin, en une partouze financière entre corrupteurs et corrompus, décideurs politiques et économiques, voire militaires, français et congolais. Un député gaulliste, informateur de deux journalistes du Canard enchaîné, leur expliquait que les fausses factures du RPR parisien (des milliards de francs (3)) font de fréquents détours par le Congo.

L'auteur présumé de certains de ces documents de complaisance, l'entrepreneur Francis Poullain, s'y rendait volontiers en compagnie de Philippe Jehanne (4), bras droit de Michel Roussin à la Coopération (5). Dans une ambiance très fraternelle : la plupart des invités à ce genre d'agapes appartiennent à la Grande Loge Nationale Française (GLNF).

En permanence, un banquier public, l'Agence française de développement (AFD, ex-CFD, ex-CCCE), est "pressé" de prêter de nouveau, de creuser le puits d'une dette sans fond, presque entièrement infondée.

" Au printemps 1998, c'est par l'intermédiaire de Michel Dubois, le "Monsieur Afrique" de Michel Rocard, qu'Elf a négocié ses retrouvailles avec Sassou : la compagnie proposait de décaisser 310 millions de dollars, et d'obtenir un nouveau rééchelonnement de la dette du pays. Autrement dit, Elf ajoutait de l'argent public dans la balance : le coût financier de ce rééchelonnement, compté une fois de plus en "aide au développement". Elf est abonnée aux guichets publics. En 1995, la Caisse française de développement a prêté 440 millions de francs à Elf-Congo. Une filiale qui, on l'a vu, est prête à cautionner n'importe quoi. " (6)

On le sait maintenant, la très opaque Banque française intercontinentale (Fiba), les sociétés genevoises d'Elf, les comptes suisses d'Alfred Sirven (au moins 3 milliards de francs), André Tarallo, Jack Sigolet, etc. ont arrosé un très large spectre de la classe politique française [au minimum par la rémunération d'emplois fictifs (parents, amis, ou collaborateurs)], achetant son silence sur la criminalité franco-africaine. La Fiba, admettent Les Échos (04/01/2000), c'était " une sorte de tiroir-caisse qui permet des mouvements de fonds, souvent en liquide, à coups de valises bourrées de billets, entre la France, le Gabon, le Congo et la Suisse ".

Cela peut expliquer deux événements décisifs de l'histoire récente du Congo : d'une part, de juin à octobre 1997, le soutien politico-militaire de la France au renversement de la démocratie constitutionnelle et à la restauration de Denis Sassou Nguesso avec le concours des Angolais ; d'autre part, en 1999, le " noir silence ", le blanc-seing et même l'appui (diplomatique, financier, militaire, barbouzard, comme lors du génocide au Rwanda) à un "nettoyage ethnique" d'une rare sauvagerie, à une série de crimes contre l'humanité achevant de terroriser un pays rétif.



attac

Cela n'a pu se faire qu'avec la complaisance internationale : " Le lobby pétrolier de Washington suit le présumé "homme fort". "Les États-Unis nous ont abandonnés, a répété [...] l'ex-Premier ministre Kolelas. L'abandon de Lissouba par les Américains est comme un permis de tuer accordé à Sassou. Une fois qu'il a commencé de tuer, il ne peut plus s'arrêter car il sait qu'il a tué beaucoup d'innocents et que, si jamais il s'arrêtait, la vengeance s'exercerait contre lui."

" Quant au Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, il confie à un ami diplomate qu'il ne peut rien faire pour ce pays : "Le problème congolais, c'est la France", membre permanent du Conseil de sécurité, avec droit de veto. L'Élysée, Elf et l'état-major ont donc eu quartier libre dans leur pré carré. " (7)

Ainsi atteint-on l'apogée d'un quart de siècle de criminalité pétrofinancière françafricaine. Dans ce contexte, ce n'est pas le Congo qui a une dette vis-à-vis de la France, c'est la France qui, un jour, devra payer la reconstruction d'un Congo qu'elle a détruit.

" Criminalité " ? Quel gros mot, objectera le lecteur, et si peu fondé. À ce stade, il nous faut citer un raisonnement développé par l'économiste François Lille (8). Il part du naufrage de l'Erika, mais sa perspective est beaucoup plus vaste. Il constate l'irresponsabilité organisée, systématique, toujours plus sophistiquée, du transport maritime : pour envoyer une cargaison de France en Italie, l'affréteur TotalFinaElf " a activé Total-Bahamas (qui est en réalité à Londres) qui, par un courtier maritime londonien et un autre courtier vénitien, trouve en Suisse un bateau maltais dont dispose une société-écran bahaméenne appartenant (?) à un trust bermudien géré par une officine panaméenne, [...] etc. etc. (9)". Le seul objectif est une fuite en avant dans la surexploitation du travail et le mépris de l'environnement. " Ce "capitalisme de casino" conduit tout naturellement aux activités proprement criminelles : blanchiment, naufrages pour l'assurance, abandons frauduleux de navires et d'équipages, trafics en tous genres.

" La participation constante des professions juridiques et financières à ces montages assure la légalité ou la "non-illégalité" de chaque pièce du puzzle. Mais la non-illégalité de chaque pièce ne préjuge pas plus de la légitimité de l'ensemble que l'innocuité individuelle des constituants d'une mitrailleuse ne l'empêche d'être une machine à tuer. Condamner un type

de société, de pavillon [de complaisance], de paradis, peut être nécessaire, mais est de peu d'effet durable dans un monde aussi mobile. [...]

" Il faudra donc en arriver à incriminer ces pratiques en elles-mêmes, par delà leurs applications multiples et variées. [...] Nous sommes devant un système permanent permettant des montages circonstanciels, selon quelques principes simples d'organisation, et dont l'intention est inscrite dans ces principes mêmes : échapper aux lois sociales, aux lois fiscales, aux règles de sécurité, aux lois pénales enfin, des pays réels des divers acteurs et des pays (virtuels) d'accueil offshore. Échapper aussi et ainsi aux conventions internationales, ratifiées ou non par ces pays, [...] aux conséquences civiles et pénales éventuelles des actions entreprises.

" L'intention est donc implicite dans le système général, [...] explicitement renouvelée dans chacune de ses applications particulières. On est de ce fait fondé à s'appuyer sur le concept de "participation à groupe criminel organisé", au sens où le définit la future Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme (10). [...] Il en résulterait que chaque montage engagerait la responsabilité solidaire de ses acteurs, à commencer par le donneur d'ordre principal. [...] Il ne [...] manque [...] que la qualification des types d'infractions graves dont l'intention avérée conférerait son caractère criminel à l'association. [...]

" Il suffirait de reconnaître que le principe général de ces organisations et pratiques interlopes est la négation des droits humains les plus fondamentaux, obtenue en neutralisant en priorité les lois nationales et internationales garantissant égalité, liberté et dignité humaines."

Il est tout à fait clair que ce sont ces types de pratiques et de groupes qui ont creusé la dette du Congo, que cela a provoqué sciemment une série d'" infractions graves ", et relève donc de la criminalité transnationale organisée. Il s'en suit que les donneurs d'ordre, économiques et politiques, sont solidaires des intermédiaires et des exécutants. "

François-Xavier Verschave.

NOTES

(1) François-Xavier Verschave, L'Envers de la dette, Criminalité politique et économique au



attac

Congo-Brazza et en Angola, Agone éditeur, 2002. L'Envers de la dette appartient à la collection " Dossiers noirs ", issue d'une collaboration entre les associations Agir ici et Survie.

(2) En septembre 1993, par l'entremise d'une société luxembourgeoise LMC, l'État brazzavillois obtient de plusieurs banques internationales un "prêt" de 150 millions de dollars, en principe destiné à construire des lycées, moderniser la justice et relancer l'économie. Le prêt est garanti, entre autres, par Elf-Congo [sur des royalties futures]. Ni les lycéens ni les juges congolais ne voient la trace de cet argent. À Brazzaville, l'État ne l'a pas vu passer, mais ne porte pas plainte ! Les banques non plus, sans doute discrètement remboursées. Seul s'agite l'intermédiaire, le gérant de LMC, Francis Le Penven, floué de sa commission. Victime d'intimidations, convoqué par la DST, il finit pourtant par obtenir un jugement qui contraint la caution – le groupe Elf – à le dédommager.

(3) Entre 2 et 5 % des marchés publics de Paris et de l'Île-de-France, sur deux décennies.

(4) Philippe Jehanne, de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), opérait dans les champs politique, économique et militaire, tout comme Michel Roussin, ancien n° 2 de la Piscine, devenu le représentant des patrons français en Afrique et le vice-président du groupe Bolloré ; de même André Tarallo, Jack Sigolet ou Pierre-Yves Gilleron, impliqués dans des trafics d'armes. Le général Sassou opère également dans ces trois domaines, comme nombre d'officiers et chefs miliciens congolais.

(5) Lire Alain Guédé et Hervé Liffra, La Razzia, Stock, 1995, p. 9-16 et 164.

(6) François-Xavier Verschave, Noir silence, Les Arènes, 2000, p. 61.

(7) François-Xavier Verschave, Noir silence, op. cit., p. 40.

(8) Président de l'association Bien public à l'échelle mondiale, auteur de l'ouvrage Pourquoi l'Erika a coulé, L'Esprit frappeur, 2000.

(9) Citation extraite, comme celles qui suivent, d'un projet de communication au colloque " Que faire contre la criminalité financière et économique en France et en Europe ? ", organisé le 30 juin 2001 à Paris par Attac, le Syndicat de la magistrature et Alternatives économiques.

(10) " L'expression "groupe criminel organisé" désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves [...] pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel. [...] L'expression "groupe structuré" désigne un

groupe qui ne s'est pas constitué par hasard pour commettre immédiatement une infraction et qui n'a pas nécessairement de rôles formellement établis pour ses membres, de continuité dans sa composition ou de structure élaborée. " (Article 2)

La Société Générale et la finance sans contrôle

Par ATTAC Sud-Lubéron & ATTAC Montpellier

L'affaire judiciaire dite du Sentier, et surtout ses prolongements financiers, aura au moins servi à donner un éclairage particulier sur les dysfonctionnements du secteur bancaire en matière de lutte anti-blanchiment. Rappelons que dans cette affaire plusieurs responsables de banques françaises dont la Société Marseillaise de Crédit, la BRED Banque Populaire et plus récemment la Société Générale, ont été mis en examen pour "délit de blanchiment aggravé", fait sans précédent et qui jette un véritable pavé dans la mare qu'on croyait limpide du milieu bancaire respectable. Pour autant que l'on puisse le savoir dans l'état actuel de l'enquête, il serait reproché à ces établissements d'avoir fermé les yeux sur des opérations manifestement douteuses, faisant notamment intervenir Israël, état épinglé par le GAFI comme non coopératif dans la lutte contre le blanchiment. Et ce, malgré l'obligation pour les banques d'avoir des procédures de détection efficaces. Négligence du personnel ? Insuffisance des procédures préventives ? Insuffisance des moyens mis en oeuvre ? Manque de clarté des consignes données par l'autorité de tutelle bancaire ? : autant de questions que l'on peut se poser. Voici en tout cas la lettre que Daniel Bouton, PDG de la Société Générale, adresse à tous les clients pour tenter de les rassurer en minimisant la responsabilité réelle de son établissement :

Lettre de Daniel Bouton, président de la Société Générale, à ses clients

"Vous avez sans doute appris que le Président et plusieurs cadres de la Société Générale ont été mis en examen dans le cadre d'une instruction judiciaire pour blanchiment de capitaux. Bien entendu, en droit français, mise en examen n'implique nullement culpabilité. Néanmoins, compte tenu du retentissement médiatique de cette affaire, je tiens à apporter dès à présent les éclaircissements que vous êtes en droit d'attendre. Le point crucial est que la Société Générale participe activement depuis des années, en coopération avec les autorités



attac

publiques et avec tous les moyens dont elle dispose, à la lutte contre le blanchiment. Il me paraît tout aussi essentiel de préciser qu'aucun élément du dossier ne peut laisser supposer qu'un collaborateur ou un service de la banque ait délibérément commis une action de blanchiment ou se soit sciemment rendu complice d'une telle action; en d'autres termes, la probité personnelle des responsables de la Société Générale n'est pas en cause. Ceci très fermement rappelé, que nous reproche-t-on? On nous reproche, semble-t-il, de ne pas avoir détecté, parmi les 790 millions de chèques que la Société Générale traite chaque année, un certain nombre de chèques volés ou encaissés par des tiers via certaines banques étrangères. Les enquêteurs paraissent contester l'absence de vérification systématique des chèques présentés et la non-détection des chèques à caractère irrégulier. Ce reproche ne touche pas que notre établissement; d'autres banques sont déjà poursuivies pour le même motif. C'est ainsi le système français de traitement des chèques qui se trouve mis en cause dans son ensemble. Pour parvenir à des traitements particulièrement rapides en dépit du nombre considérable de chèques échangés quotidiennement, nous avons, avec nos confrères, mis au point des procédures extrêmement automatisées qui ne permettent pas de vérifier tous les titres de paiement un par un. Ces systèmes d'échanges ont, au demeurant, reçu l'aval des autorités de tutelle. Du point de vue du droit, les banques sont soumises à des obligations de contrôle qui résultent d'une série de textes susceptibles de donner lieu à des interprétations différentes. La profession bancaire avait demandé les clarifications nécessaires pour assurer la sécurité juridique indispensable à nos collaborateurs. Nous ne les avons pas obtenues. La Fédération Bancaire Française vient de saisir solennellement les Pouvoirs Publics pour les inviter à préciser les obligations qui s'imposent aux banques françaises, notamment au titre de leur devoir de vigilance en matière de lutte contre le blanchiment. Il va de soi que la Société Générale les respectera strictement. Telles sont, Madame, Monsieur, Cher client, les informations dont je m'estimais redevable envers vous. L'affaire est certes complexe. Nous nous employons, croyez-le, à y faire face en toute sérénité, avec pour préoccupation essentielle de continuer de nous montrer dignes de la confiance dont vous voulez bien nous honorer."

C'est bien de confiance, justement, qu'il s'agit : à ATTAC, nous interpellons les banques, par une campagne de lettres qui se poursuit depuis maintenant près d'un an, sur leur participation à

un système financier perméable au blanchiment, notamment du fait de leurs implantations dans les paradis fiscaux. Et nous mettons en doute les propos rassurants de leurs réponses, qui mettent en avant l'intensité de leur vigilance en ce domaine. Les arguments développés par Daniel Bouton, qui se voudraient sans doute également rassurants, nous donne au contraire des indices supplémentaires pour apprécier l'imperfection d'un dispositif antiblanchiment pourtant essentiellement de la responsabilité du secteur bancaire. Ce n'est pas demain que les blanchisseurs seront empêchés d'agir ! Nous proposons donc aux clients de la Société Générale, dans le cadre de cette campagne, de répondre à Daniel Bouton en s'inspirant du modèle ci-après :

Répondre à Daniel Bouton

Nom, Prénom Adresse Compte n° : Monsieur Daniel Bouton Président de la Société Générale

Le .../.../2002

Monsieur le Président,

Comme tous les titulaires d'un compte à la Société Générale, j'imagine, j'ai reçu une lettre de votre part visant à me rassurer sur l'affaire de blanchiment pour laquelle vous faites l'objet d'une mise en examen. J'ai le regret de vous dire que je ne suis pas du tout rassuré par vos arguments ! Vous dites : « La Société Générale participe activement depuis des années, en coopération avec les autorités publiques et avec tous les moyens dont elle dispose, à la lutte contre le blanchiment ». S'il s'agit vraiment d'une de vos préoccupations majeures, je reste très étonné quant aux réels moyens mis en ouvre ! En effet je retiens de votre lettre qu'il n'existe pas aujourd'hui d'instruments de contrôles réellement fiables, pour les multiples raisons que vous énumérez vous-même : le trop grand nombre d'opérations à contrôler, en particulier dans le traitement des chèques, les contrôles largement automatisés : cela signifie qu'ils sont perméables aux opérations douteuses que seule la vigilance humaine peut détecter, le flou qui existe dans les directives des autorités de tutelle elles-mêmes : on peut comprendre qu'elles cherchent plus à se couvrir qu'à contraindre les établissements à mettre les moyens nécessaires. A cela on pourrait ajouter le double conflit d'intérêt auquel sont exposées les banques : le premier est que plus elles appliquent à la lettre les mesures préventives et plus elles risquent de perdre des clients ; le second est que les banques contrôlent elles-



attac

mêmes leurs propres services. Nous sommes ici loin de la transparence. Et qu'en est-il des opérations faisant intervenir un de ces territoires non coopératifs _comme Israël dans le cas de cette affaire précise_ qui figurent sur la liste noire du GAFI ?

Les banques ne peuvent pas d'un côté affirmer à leur clients qu'elles luttent efficacement contre le blanchiment et de l'autre invoquer, lorsqu'un scandale éclate, les difficultés à tenir le rôle qu'on leur a imposé.

Je n'ai enfin jamais entendu dire que la prévention du blanchiment ait jusqu'à présent porté ses fruits et que l'argent sale ait diminué en volume, encore moins la fraude fiscale. Au contraire ! Il doit donc bien y avoir du laxisme quelque part.

Par ailleurs, je m'étonne que la Société Générale soit une des banques françaises les mieux implantées dans les paradis fiscaux qui sont pourtant considérés comme la clef de voûte de la délinquance financière : vous avez de nombreuses succursales et filiales _ telle Asset Management ou SG Private Banking _ se trouvant dans ces localisations peu recommandables comme les Bahamas, Chypre, Dublin, les Emirats Arabes Unis, Gibraltar, Guernesey, Hong Kong, Jersey, Labuan en Malaisie, le Liban, le Luxembourg, Monaco, Panama, les Philippines, Singapour, la Suisse, . ! J'aimerais vraiment comprendre comment le fait d'attirer une certaine clientèle " haut de gamme " dans ces lieux spécialement conçus pour la mettre à l'abri des lois et de la fiscalité de son pays ne contribuerait pas, même indirectement, au blanchiment de l'argent sale, à l'évasion fiscale, voire au financement du terrorisme.

En tant que client(e) et citoyen(ne), je peux difficilement accepter une situation où ma banque, quelle que soit la qualité de ses services, contribue à l'existence d'un monde sans loi que je réproûve au plus au point ; je ne manquerai pas d'en tirer toutes les conséquences.

Veuillez recevoir, M. le Président, l'expression de mes sentiments respectueux et civiques, signature

Cette lettre est à envoyer à M. le Président de la Société Générale 29, Bd Haussmann 75008 PARIS Les réponses éventuelles sont à transmettre à ATTAC Sud Luberon, 27 impasse du Cèdre, 84530 VILLELAURE, ou par mail : <mailto:paradis.sud.luberon@attac.org>

Article rédigé par ATTAC Sud Luberon et ATTAC Montpellier Tous les documents de la campagne de lettres aux banques sont disponibles sur le site

<http://www.local.attac.org/84/SL/banques.htm>

Le contrat de protection de la pétrole-igarchie de Bush

Par Arianna Huffington

Traduction : cooditrad@attac.org

Avec la puanteur d'Enron qui devient plus âcre chaque jour, vous penseriez que la dernière chose que le président Bush désirerait serait d'être pris en train de lécher les bottes d'un autre géant de l'énergie aux poches pleines. Eh bien, vous avez tort.

Pour une aumône sans vergogne faite à une pauvre entreprise alors à plaindre en train de mendier, le président veut dépenser près de 100 millions de dollars pour aider l'Occidental Petroleum à protéger un pipeline pour le pétrole, construit de façon pas très astucieuse dans une Colombie déchirée par la guerre.

Pendant des années, par un petit marché sordide digne d'un roman de Graham Greene, la compagnie pétrolière a payé l'armée colombienne pour protéger ses intérêts, allongeant près de 1 dollar par baril de pétrole produit. En fait, un militaire sur quatre de l'armée colombienne en service est assigné à la protection des biens de l'Occidental. Le problème est qu'ils ne font pas du très bon travail. Les forces de la guérilla colombienne, qui n'ont pas l'air trop aimables vis à vis des multinationales étrangères qui sont chez eux, ont pris l'habitude de faire sauter le pipeline. Simplement pour l'an dernier, celui-ci a été détruit 170 fois et a été hors service pendant 266 jours, tirant largement vers le bas les bénéfices de l'Occidental. Et voici maintenant l'arrivée du président Bush chevauchant pour délivrer l'Occidental avec ses hélicoptères Super Huey et les Forces spéciales US entraînant une brigade de l'armée colombienne à la protection du pipeline.

Quand il s'agit de sécurité sociale, Bush ne peut souffrir aucune attente pour privatiser, mais quand il s'agit de la sécurité d'entreprises, il y a urgence pour « publiciser ». Après des années à insister pour que l'engagement militaire américain soit limité à la lutte contre la drogue, pourquoi est-ce que l'Administration a tout d'un coup besoin de pousser l'Amérique plus



attac

profondément dans une guerre civile longue de 38 ans, une guerre qui a pris un virage explosif le mercredi où le président Andrés Pastrana a rompu les pourparlers de paix et ordonné à l'armée de reprendre le contrôle de la zone démilitarisée tenue par les rebelles ? Serait-ce dû aux plus de 9 millions de dollars que l'Occidental a dépensés en lobbying depuis 1996, et dont une bonne part a servi à accroître de plus en plus l'aide militaire US en Colombie, et aux 1,5 millions de dollars que la compagnie a versés aux campagnes fédérales entre 1995 et 2000 ? « Il s'agit de quelque chose que nous devons faire », a dit Anne Patterson, l'ambassadrice américaine en Colombie. « Ceci est important pour le futur du pays, pour l'approvisionnement en pétrole et pour la confiance de nos investisseurs ».

Nos investisseurs ?

Depuis quand la politique étrangère des Etats Unis est-elle une denrée négociable publiquement? Peut-être n'ai-je pas bien suivi, mais je pensais que l'administration Bush était à fond pour promouvoir le « génie du capitalisme » et carrément contre le fait que le gouvernement renfloue les capitalistes ayant pris de mauvaises décisions dans leurs affaires. (L'équipe Bush court le danger de se blesser elle-même si elle n'arrête pas de se taper dans le dos parce qu'elle « ne fait rien » alors que Ken Lay au désespoir appelle Police Secours avec Don Evans et Paul O'Neill).

Et puis regardons les choses en face, la décision de construire un pipeline à pétrole en plein milieu d'une guerre civile sanglante n'est pas exactement le genre de décision issue d'un brainstorming qui s'enseigne à HEC. En fait, sitôt le pipeline construit, il a été soumis à des attaques. Par suite, le président d'Occidental Armand Hammer a conclu un accord avec les rebelles, leur payant des millions pour que le pétrole continue à s'écouler. Et maintenant la pétrole-igarchie de la Maison Blanche a choisi de récompenser ce brillant exemple de la bêtise du capitalisme avec un chèque d'allocation pour entreprise en difficulté. Dans un témoignage présenté devant le Congrès la semaine dernière, le Secrétaire d'Etat Colin Powell a résumé ainsi la position de l'Administration : « Nous pensions qu'un investissement de 98 millions de dollars dans des brigades colombiennes pour protéger le pipeline était sage et prudent. Ce qui rend ce pipeline unique est qu'il représente une telle source de revenus » De revenus pour qui ? C'est la nouvelle doctrine améliorée de Powell: « La puissance militaire américaine ne devrait jamais

être utilisée, à moins qu'elle n'aide l'Entreprise Amérique a dégagé des bénéfices ».

La question qui se pose est: où tirons nous le trait final au bas de la page ?

Selon l'ambassadrice Patterson, il y a plus de 300 sites d'infrastructure supplémentaires d'importance stratégique pour les Etats Unis situés en Colombie. Est-ce que nous allons aussi payer pour tous les protéger ? Et qu'en est-il de tous les autres pipelines tout autour du monde qui « représentent une source importante de revenus » ? Est-ce qu' »investir » nos militaires pour sauvegarder ces pipelines en état de marche s'avère « judicieux et prudent » ou bien un cauchemar de politique étrangère ? La décision irresponsable de placer les intérêts des entreprises au-dessus du bien public en Colombie risque de conduire les troupes américaines dans un borbier militaire . Imaginez une mère recevant l'avis suivant en provenance du Ministère de la Défense « nous avons le regret de vous informer que votre fils a été tué au front en Colombie. Le secrétaire Rumsfeld et L'Occidental Petroleum vous expriment leur profonde sympathie. Veuillez accepter nos condoléances et un bon pour un plein d'essence gratuit ». Est-ce que cela a l'air un peu trop exagéré ? Ca l'est car, en y repensant, bien sûr, L'Occidental ne donnera jamais aux contribuables de l'essence gratuite en échange de notre subvention pour la protection du pipeline. Au contraire, nous paierons celle-ci trois fois: au moment des impôts, à la pompe et aussi finalement lorsque les cercueils enveloppés dans le drapeau commenceront à être rapatriés.

Arianna Huffington

Le Forum Social Mondial : le mouvement antimondialisation atteint sa majorité

Par Raymond Ker

Traduction : Jean-Paul Schermann, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

Après plusieurs années dédiées à la simple critique et à la protestation contre la mondialisation menée par le monde des affaires, le mouvement antimondialisation (plus précisément décrit par le terme " Mouvement pour une justice globale ") a atteint sa majorité à Porto Alegre.

Les manifestations antimondialisation de Seattle, Washington, Melbourne, Prague, Québec et



attac

Gênes contre le FMI, l'OMC, la Banque mondiale, le G8 et les autres sommets ont captivé l'imagination de millions de gens à travers la planète. La couverture à sensation qu'en ont faite les principaux médias – détenus ou contrôlés par les puissants acteurs des entreprises multinationales – a donné l'impression que ces manifestations restaient confinées dans le Nord industrialisé, mais leur véritable portrait a été dressé par les médias alternatifs et indépendants. Les manifestations dans le Sud ont commencé bien avant, elles ont été bien plus répandues et plus profondes que leurs contreparties dans le Nord, comprenant des mobilisations massives au Venezuela, en Inde, en Argentine, au Mexique, en Equateur, en Afrique du Sud, au Pérou, en Corée du Sud, en Colombie, en République tchèque, etc. Et, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, ces mobilisations ont été confrontées à un niveau beaucoup plus élevé de brutalité policière et de violations des droits civiques et des droits de l'homme dont il n'a pas été rendu compte dans la presse "respectable".

Il est donc naturel que l'évolution actuelle du mouvement de l'étape de la protestation à celle de la maturité apparaisse dans le Sud. Et dans quel meilleur endroit cela pourrait-il être qu'à Porto Alegre ?

Cette capitale de l'État le plus progressiste et le plus prospère du Brésil a été l'hôte du Second Forum Social Mondial (FSM 2) qui est aux antipodes du Forum Économique Mondial (FEM), un rassemblement des élites des entreprises du globe, tenu à New York au lieu de la niche habituelle de Davos, pendant la première semaine de février. Le FSM 2 a été un succès phénoménal. Il a éclipsé le FEM grâce à ses réalisations exceptionnelles : 50 000 délégués venant de 150 pays qui ont participé à 700 ateliers, à 100 séminaires, des quantités de séances plénières, de manifestations et de réunions parallèles, épicées de films progressistes, de musique et d'activités artistiques, avec une célébration en kaléidoscope pleine de vibrations et de couleurs. Les cérémonies se sont envolées grâce à des exposés de stars telles que Noam Chomsky, le fameux philosophe et commentateur social, Vandana Shiva, le respectable physicien et écoféministe indien, l'impressionnante lauréate Nobel Rigoberta Menchu et des militants renommés parmi lesquels Walden Bello, Martin Khor, Naomi Klein et Lori Wallach.

Dynamisé par le puissant slogan " Un autre monde est possible ", le Forum est allé au-delà

de la protestation et a agi de façon très structurée en explorant des voies alternatives, des stratégies et des structures concrètes. Une intense discussion s'est engagée sur le type d'organisations envisagées pour le remplacement d'institutions telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, et sur le thème " comment bâtir des structures alternatives économiques, politiques et culturelles ". Chacun parmi la centaine d'ateliers avait pour mission de développer des propositions concrètes pour faire avancer le processus.

Pour illustrer l'excellent niveau des débats et des propositions pour le futur, regardons trois exemples particulièrement frappants. Le premier est celui de Walden Bello dans la conférence IV pour un système pluraliste de gouvernement économique global : " Puissance politique et éthique dans la nouvelle société ". Le but recherché est " non pas de réformer l'OMC et les institutions issues de Bretton Woods inspirées par le commerce, mais, au travers d'une combinaison de mesures passives et actives, de 1) les mettre hors service, 2) les neutraliser (par exemple en transformant le FMI en un pur institut de recherche observant les taux d'échange des flux mondiaux de capitaux), ou bien encore 3) réduire radicalement leurs pouvoirs et les transformer simplement en un autre ensemble d'acteurs coexistant avec et surveillés par d'autres organisations internationales, accords et regroupements régionaux. " Cette stratégie inclurait le renforcement d'institutions telles que l'UNCTAD (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), le BIT (Bureau international du travail) et les blocs économiques : Mercosur (Marché commun du Sud), SADCC (Conférence pour la coordination de l'Afrique australe), ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), etc. et la formation de nouvelles institutions internationales et régionales " sur qui retomberaient la plus grande part de la production, du commerce et de la prise de décision économique au niveau local et national "avec de nombreuses vérifications et équilibrages" et fondées sur leurs valeurs, leurs rythmes et les stratégies de leur choix. "

Le second est la proposition de contrôle du capital financier par ATTAC qui a pour but de restaurer et de promouvoir des contrôles sur les flux de capitaux des nations-États au travers de mesures politiques au niveau national et de mesures fiscales internationales ; prélèvement sur les transactions financières internationales (taxe Tobin) qui aurait un faible taux et dont le



attac

coût annualisé serait inversement proportionnel à la durée des mouvements afin de décourager la spéculation, et prélèvement d'une taxe variable sur l'investissement direct à l'étranger ; institution d'une taxe sur les bénéfices des multinationales, renforcement des contrôles spécifiques sur les marchés (la Bourse, les devises, les produits dérivés, les obligations), élimination des paradis fiscaux, intervention dans les États qui abritent les paradis fiscaux, publication des données sur les paradis fiscaux, respect des lois contre le blanchiment de l'argent sale, etc., renforcement des contrôles sur les banques, règles de prudence pour les investisseurs internationaux, faire payer les acteurs privés responsables des crises et réformer les institutions financières internationales (le FMI et la Banque mondiale).

Pour finir, la proposition de conférence sur les firmes multinationales présentée par Joshua Karliner qui, pour résumer, dit que " le paradigme actuel entreprise-mondialisation qui met la priorité du profit maximal des entreprises aux dépens des droits de l'homme, des droits du travail et de l'environnement, devrait être renversé pour donner la priorité à ces valeurs universelles de la vie. " Il s'ensuit des propositions détaillées pour réaliser cet objectif, comprenant la séparation entre les entreprises et l'État qui " devrait également s'étendre aux pouvoirs locaux et nationaux, aux institutions mondiales de pouvoir telles que l'OMC, la Banque mondiale, le FMI, les Nations unies " ; des campagnes contre des entreprises spécifiques et leurs activités ; des campagnes pour chercher à s'allier à des entreprises plus responsabilisées, à plus petite échelle et qui fourniraient les mêmes biens ou services ; des campagnes en faveur de la responsabilité des entreprises et des indices pour en effectuer sa mesure ; des règlements contraignants pour le comportement des entreprises, qui devraient être établis au moyen d'une Convention sur la responsabilité des entreprises ; enfin, la

collaboration entre les mouvements sociaux dans le Sud et le Nord en lutte pour la responsabilisation des entreprises et le contrôle démocratique sur les entreprises, qui devrait être renforcée.

De l'aveu général, tous les ateliers n'ont pas produit d'aussi brillants résultats et il n'y a pas eu de déclaration finale impressionnante ou de schéma directeur de stratégie intégrée. Mais il est certain, dans l'esprit des dizaines de milliers de participants et des millions de passionnés qui ont suivi de loin les débats, qu'il s'agit d'un événement mondial unique qui représente un tournant symbolique puissant laissant augurer une immense promesse pour avancer vers la réalisation d'un autre monde possible.

L'analyse incisive de Susan Georges est que le FSM " n'est pas en train de construire une nouvelle société de nations [mais] une nouvelle société de sociétés ". Elle ajoute que " alors que la route vers une sorte d'équité mondiale et une meilleure humanité est longue, ardue et incertaine, elle reste néanmoins la seule voie pour sortir du monde barbare ". Chomsky espère que cela deviendra " une nouvelle internationale " pour les mouvements mondiaux de justice sociale.

Pour maintenir l'élan et pour favoriser activement la décentralisation, le comité international d'organisation a décidé de la tenue d'une série de forums régionaux pendant cette année à venir en Afrique, en Asie, en Equateur, aux États-Unis et en Palestine, culminant avec le 3e FSM qui se tiendra à Porto Alegre en 2003 et le FSM 4 en Inde l'année suivante

Longue vie au Forum Social Mondial !

Raymond Kerr, Cap Town, Afrique du Sud
Première publication dans " Focus on the Global South " www.focusweb.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

-- Mardi 12

AUSTRIA: Leibnitz – Kitzbuhl

BELGIQUE BELGIE : Liege

DANMARK : Dronningensgade

ESPANA : Madrid

FRANCE: Foix – Chalons en champagne – Antibes – Rouen – Poitiers – Pernes les Fontaines – Bordeaux – Sophia Antipolis – Lons le Saulnier – Conflans Sainte Honorine – Salon de Provence – Laval

SUISSE SCHWEIZ : Lausanne

SVERIGE : Goteborg



attac

-- Mercredi 13

AUSTRIA : Breitenwang – Linz

DANMARK : Logumkloster Hojskole – Albertslund – Huset

ESPANA: Madrid

FRANCE: Nantes – Rennes – Paris 11 – Marseille – Grandpuits – Voiron – Moissac – Paris 13 – ENS Ulm – Aix

SVERIGE : Stockholm

-- Jeudi 14

AUSTRIA : Salzburg – Wien – Irnst Brennbichl

FRANCE: Rennes – Saint Malo – Vichy – Montlucon – Rueil – Troyes – Bretigny sur Orge – Cachan – Marseille – Nimes - Annecy

SVERIGE : Orebro

-- Vendredi 15

ESPANA : Barcelona – Madrid

FRANCE: Laval – Lille – La Rochelle – Aix – Mulhouse

SVERIGE : Goteborg - Ordfront